



« Le 'big is beautiful' ne peut pas être la seule réponse à tous les problèmes » du système de recherche français

Dépêche AEF 158593 du 24-11-2011

« Le système français de recherche et d'innovation avance malgré quelques écueils », analyse Jacques Lesourne, président du comité de direction Futuris, à l'occasion de la présentation de l'édition 2011 de l'ouvrage « La Recherche et l'innovation en France », mardi 22 novembre 2011. Élaboré collectivement par la plate-forme de prospective Futuris, cet ouvrage observe et analyse « quel nouveau paysage émerge peu à peu des réformes profondes intervenues dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ces dernières années », et s'interroge pour savoir « comment poursuivre les efforts dans un contexte économique fortement contraint ». Jacques Lesourne, qui a procédé à « un passage en revue des réformes » intervenues ces dernières années et qui, selon lui, « montrent une certaine continuité dans leur inspiration », identifie aujourd'hui deux grands « écueils » à ces changements. Le premier tient au nombre et au rythme des réformes : « Il faudrait que l'on ait maintenant une vague de calme », suggère-t-il, ne serait-ce que parce que « les gouvernances de tout ce qui a été créé doivent se mettre en place ». Le deuxième écueil, selon lui, réside dans la manière d'aborder les évolutions du système français : « Le classement de Shanghai nous a poussés sur la voie d'un 'big is beautiful' qui ne peut pas être la seule réponse à tous les problèmes. »

Pour Jean-Pierre Finance, président de l'université Henri-Poincaré (Nancy-I) et administrateur provisoire de l'Université de Lorraine, invité à présenter « sa lecture » de l'ouvrage, « l'apparition ces cinq-six dernières années de beaucoup d'institutions, d'outils et de mécanismes nouveaux (ANR, Aeres, alliances, LRU, PRES, instituts Carnot, investissements d'avenir...) a eu comme effet positif d'aboutir à ce que l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation deviennent de véritables sujets de société ». « Mais n'y a-t-il pas maintenant trop d'outils ? », tempère-t-il, ajoutant que « leur multiplication amène à s'interroger sur d'éventuelles redondances et sur leur efficacité réelle ».

Équilibre entre Autonomie et Coopérations

« L'évolution du paysage universitaire traduit la recherche d'un équilibre entre le renforcement de l'autonomie des établissements (loi LRU, transfert de la masse salariale, ce qui n'est pas simple) et la mise en place de coopérations et de coordinations pour rendre le système plus efficace », résume Jean-Pierre Finance. « C'est cet équilibre qui constitue la grande question du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche de ces prochaines années, qui doit répondre à trois attentes : la diversité, la spécificité et la visibilité. » Jean-Pierre Finance note à cet égard que « la vingtaine de PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) qui se sont mis en place ont tous des périmètres, des modes de fonctionnement et des finalités différents, mais la plupart obéissent à une démarche volontaire des établissements plutôt qu'à une décision de l'État ».

Il pense également que « tout le monde s'accorde à peu près à reconnaître que l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), qui évalue la recherche, les formations et les institutions, constitue un réel progrès par rapport aux mécanismes antérieurs qui n'étaient pas complètement satisfaisants ». Il souligne ainsi que « les établissements disposent maintenant d'un observateur le plus indépendant possible, dont les avis leur permettent à la fois de négocier avec leurs tutelles et partenaires, mais aussi d'assurer leur fonction de gouvernance et de prendre des mesures de correction ». « Le seul point délicat, concède Jean-Pierre Finance, reste la question de la notation des laboratoires, qui peut conduire à des effets pervers », dont le risque que « toute la dynamique d'une évaluation pour le progrès se transforme en dynamique de sanction ».

Les grands groupes recherchent « l'effet de levier »

Pour Marc Florette, directeur de la recherche et de l'innovation de GDF-Suez, lui aussi convié à livrer les réflexions que lui inspire le nouvel ouvrage de Futuris, « le système de recherche français évolue fortement et va dans la bonne voie », tout particulièrement du fait que « la programmation tient compte des priorités nationales ». Il témoigne que GDF-Suez (220 millions d'euros de budget R&D, 1 100 chercheurs et

« experts »), est « davantage un intégrateur qu'un producteur de nouvelles technologies », ce qui n'exclut nullement « une partie de recherche exploratoire et un dialogue ancien avec la recherche publique ». « Dans le système français, explique-t-il, nous recherchons l'effet de levier : c'est ainsi que nous ne faisons pas de recherche fondamentale, laissant ce soin au CNRS par exemple, ou établissant des partenariats avec les universités à travers des chaires ». Le groupe participe aussi à une vingtaine de pôles de compétitivité, « qui présentent l'avantage de formaliser et d'intensifier le dialogue entre la recherche, la formation, les grands groupes et les PME », mais qui ont « encore du chemin à faire pour une meilleure coordination inter-pôles ».

Interrogé sur l'usage que font les grands groupes industriels du crédit impôt recherche, Marc Florette répond : « On critique l'effet d'aubaine dont tireraient profit des grands groupes de ce dispositif. Chez GDF-Suez, nous considérons effectivement que c'est un très bon instrument, parce qu'il nous a permis d'accroître de 150 % les dépenses de R&D que nous confions à des organismes publics. » Selon lui, « la vraie question est de savoir si grâce au CIR des groupes étrangers viennent s'installer en France, et la réponse est 'oui' ». Il ajoute que « les métiers des écotecnologies ne pourront pas se développer sans un soutien financier fort de l'État, mais aussi sans un soutien réglementaire ». En outre, il rappelle que « l'étape des démonstrateurs est très importante » dans ces technologies : « Il y avait un programme de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ; le programme d'investissements d'avenir s'y est partiellement substitué, mais pas complètement. » Il juge toutefois que les IRT (instituts de recherche technologique) et les IEED (instituts d'excellence en énergies décarbonées) sont « de bons instruments ».

Enfin, Benoît Macq, prorecteur au service à la société de l'université catholique de Louvain (Belgique), l'ouvrage de Futuris « montre les trois axes d'évolution du système français : des universités plus autonomes et multidisciplinaires, et non plus des universités 'napoléoniennes' », « plus de partenariats entre le secteur public et le secteur privé permettant de développer l'open innovation » et « la prise en compte de la dimension régionale avec les PRES ». Il observe toutefois que « pour avoir des partenariats vraiment efficaces, il faut du temps » et estime que « l'impact de la recherche sur les PME doit être amélioré en France ».

Colloque Futuris : « Au-delà de l'Europe de la recherche, il faut créer l'Europe de l'innovation »

Dépêche AEF 146579 du 09-03-2011

« Au-delà de l'Europe de la recherche, il faut créer l'Europe de l'innovation, pour pouvoir y développer l'emploi et la production », déclare Dominique Vernay, président du pôle de compétitivité Systematic Paris Region, en conclusion du colloque sur « L'Union de l'innovation et l'espace européen de la recherche », organisé à Paris vendredi 4 mars 2011 par Futuris, la « plate-forme de prospective stratégique » animée par l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie). Il se dit favorable à « renforcer les écosystèmes de l'innovation rassemblant les acteurs de la recherche publique, de l'éducation, de l'entreprise et du financement ». « La France a lancé les pôles de compétitivité, il faut maintenant les connecter aux communautés de la connaissance de l'IET [Institut européen de l'innovation et de la technologie]. »

Il appelle aussi de ses vœux de « grands programmes structurants qui mettent un terme à la multiplication des petits appels à projets ». « Ce sont de tels programmes qui peuvent aider à passer d'une logique de simple coopération à un engagement plus fort dans des laboratoires communs, un peu à l'instar de ce que se proposent de faire les IRT [instituts de recherche technologique] des investissements d'avenir, bien qu'ils ne soient pas assez ouverts à mon goût. » Enfin, Dominique Vernay plaide pour que « l'Europe fasse enfin de vrais bilans » pour aider à la décision.

Conforter les KIC ET les JPI

« Le 7e PCRD a trop donné la priorité à de petits projets peu structurants pour l'espace européen de la recherche et pour ses équipes », confirme Isabelle Albouy, directrice des affaires européennes de l'Inra. Elle forme le vœu que le 8e programme-cadre actuellement en préparation ira vers de « grands projets collaboratifs structurés et apportera un cadre commun aux différents instruments, ou à tout le moins une plus grande cohérence ». Les KIC (communautés de la connaissance et de l'innovation) de l'IET et les JPI (initiatives de programmation conjointe) sont des instruments qui « demandent à être confortés », dit-elle.

« Les JPI permettent de répondre à des objectifs très larges, très ambitieux et les acteurs de la recherche publique peuvent y trouver leur place », commente-t-elle. « Ce sont encore des instruments lourds et compliqués mais prometteurs, qui offrent malgré tout une certaine flexibilité et obligent à un engagement fort des États. La contrepartie, c'est qu'ils sont longs à mettre en place. Il a fallu trois ans de travail

institutionnel et scientifique pour préparer l'initiative 'Agriculture, sécurité alimentaire et changement climatique' qui regroupe 20 États », illustre-t-elle. « Aujourd'hui, cette JPI se met en place. Un conseil d'administration a été nommé, où siègent deux représentants par État, un conseil scientifique a été élu, un secrétariat constitué et un agenda scientifique adopté. »

La France manque de grandes universités généralistes

Michel Lussault, président du PRES Université de Lyon, indique que l'ensemble des présidents et directeurs des établissements qui en sont membres « exprime une certaine méfiance – pas défiance – vis-à-vis de la Commission européenne ». Le PRES ne s'en interroge pas moins sur les raisons qui l'amènent à ne pas être plus impliqué dans les projets européens, sachant que « le manque de qualité de ses chercheurs est une hypothèse qui n'a même pas été envisagée », plaisante-t-il. « La lourdeur administrative devient problématique, mais c'est vrai pour tout le monde et cela n'empêche pas certains d'avoir des taux de succès meilleurs que les nôtres », observe-t-il. Peut-être faut-il y voir le fait que « la France a un intérêt relatif pour les questions européennes, entretenu par une attitude parfois ambiguë des pouvoirs publics et accentuée par notre propre système de régulation nationale ».

Le président du PRES lyonnais pense aussi qu'il ne faut pas négliger « l'importance des sollicitations nationales, régionales et locales ». « Après tout, deux projets ANR rapportent plus d'argent, et plus facilement, qu'un projet européen. Or depuis janvier 2008, sur Lyon et Saint-Étienne, nous avons été mobilisés en permanence pour mettre en place la loi LRU, le plan Campus, les plans quadriennaux, la stratégie régionale de recherche et d'innovation et maintenant les investissements d'avenir. Les collègues demandent qu'on les laisse un peu respirer. Nous avons même commencé à prévoir une baisse de qualité de nos publications scientifiques parce que nos 50 meilleurs chercheurs sont mobilisés depuis des mois sur les projets du grand emprunt ! »

Pour Michel Lussault, l'explication tient peut-être plus globalement au fait qu'« il manque à la France les grandes universités généralistes que l'on trouve partout ailleurs, fondées sur la recherche ». « Il ne me paraît pas hasardeux de penser que leur absence nous rend plus faibles dans la compétition mondiale, et que l'avenir du pays se joue sur sa capacité à construire ces grandes universités. » Les PRES y sont engagés et « tentent de corriger un système trop dispersé et trop dispersif de petits acteurs sur le terrain ». Enfin, il appelle à « repenser les logiques nationales, de réseaux européens et de sites régionaux pour qu'elles ne s'opposent pas » : « Il va falloir s'y faire : les ensembles de site ne veulent plus être contournés par d'autres logiques. » En illustration de cet emboîtement, il indique que « le PRES lyonnais a convaincu la région Rhône-Alpes de caler ses priorités et ses primes sur les priorités européennes ».

Arrêter l'inflation des instruments

De ce qu'il analyse des appels à projets de l'ANR et des projets qui y sont soumis, Philippe Freyssinet, directeur général adjoint de l'agence de financement, indique que « l'engagement international des équipes de recherche dépend des domaines : il est très fort en sciences de la vie et de la santé et, contrairement à une idée reçue, en sciences humaines et sociales, alors qu'il apparaît plus difficile dans les domaines plus technologiques comme l'environnement ou l'ingénierie, peut-être à cause d'une implication plus grande, mais aussi plus sensible du secteur privé ». Sur l'ensemble des projets soutenus par l'agence, « 12 % sont internationaux, dont 60 % impliquent des coopérations transnationales européennes ». Les différents mécanismes utilisés vont des appels conjoints avec d'autres agences nationales de financement de la recherche, « qui se montent en quelques réunions et proposent des fonds significatifs », à l'ouverture internationale de programmes nationaux, qui s'avère « souple et rapide ». Il y a aussi les réseaux ERA-Net, « flexibles et potentiellement puissants mais limités, car peu d'acteurs en Europe ont la capacité financière significative pour s'y impliquer. De plus, leur durée est trop courte (trois-quatre ans) et leur périmètre très fragmenté. »

Plus généralement, Philippe Freyssinet pense que « le modèle universitaire adossé à des agences de financement est celui qui monte en puissance partout, y compris en Chine ». Il rappelle aussi que « la stratégie des meilleurs joue contre celle des autres » et que « vouloir harmoniser ces stratégies à 27 relève de la gageure ». Selon lui, il faudrait commencer par « arrêter l'inflation des instruments ». S'appuyant sur l'exemple américain, il souligne que « la NSF [National science foundation] fonctionne très bien à l'identique depuis 20 ans ». Il pense par ailleurs que « le PCRD devrait soutenir la recherche pré-normative » et « regrette que l'Europe n'ait pas de réflexion sur les pôles de compétitivité, qui proposent le modèle le plus performant en termes d'innovation ».